

# Organisés en partenariat avec les associations locales, les mini-stages te permettront de découvrir des activités nouvelles en t'amusant !

SEMAINE DU 17 AU 21 AVRIL

- **En quête de minuscule (activité nature)** Oberhergheim (salle multi-activités) de 9h à 12h pour les 6-12 ans
- **Echecs** à Ensisheim (maison des associations) de 10h à 12h pour les 7-17 ans
- **Gym-Trampoline** à Ensisheim (salle Elisatia) de 10h à 12h pour les 6-8 ans
- **Peinture et dessin** à Ensisheim (maison des associations) de 14h30 à 16h30 pour les 7-14 ans
- **Multi-sports** à Ensisheim (ancien gymnase) 14h à 16h pour les 7-12 ans

SEMAINE DU 24 AU 28 AVRIL

- **Mini golf/Street golf** à Ensisheim (ancien gymnase) de 10h à 12h de 7-14 ans
- **Atelier Fab Lab** (programmation) Ensisheim (médiathèque) de 14h30 à 16h30 à partir de 12 ans
- **Peinture et dessin** à Oberhergheim (mairie-ancien presbytère) de 14h30 à 16h30 pour les 7-15 ans
- **Mosaïque** (images numériques grandeur nature) à Ensisheim (médiathèque) de 14h à 16h pour les 7-15 ans

**Tarifs** : Habitants de la CCCHR : 11 € par semaine et par activité — Habitants hors CCCHR : 13 € par semaine et par activité

Renseignements auprès du service animation-jeunesse, au Local Jeunes, 40 bis rue de la 1ère armée Française 68190 ENSISHEIM (Tel : 03 89 26 97 46). **Les inscriptions se font exclusivement au bureau de l'animateur-jeunes, au Local Jeunes d'Ensisheim (40 bis rue de la première armée) durant les permanences mises en place spécifiquement :**

**Le 11 avril de 9h à 11h et de 14h à 16h30**  
**Le 12 avril de 9h à 12h et de 14h à 18h**  
**Le 13 avril de 9h à 12h et de 14h à 16h30**  
**Le 14 avril de 9h à 13h**

Si pour une raison d'ordre majeur l'activité ne pouvait avoir lieu (nombre d'inscrits insuffisant, problème d'encadrement, de météo...) ou si votre inscription ne pouvait être prise en compte, la CCCHR vous informera dans les meilleurs délais. Dans les autres cas, notamment non-présence du jeune inscrit, la somme restera acquise à la CCCHR.

Concernant les activités physiques, l'inscription équivaut à une reconnaissance à n'en courir aucune contre-indication à la pratique de l'activité choisie.

Tout autre mode d'inscription ne sera pas pris en compte (pas de dépôt possible en mairie, ni à la CCCHR, ni en boîte aux lettres, ni en dehors des permanences d'inscription).

Le règlement est possible en espèces, par chèque (libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC), par chèque vacances ANCV.



# Mini-Stages

## Printemps 2023

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Je, soussigné M/Mme \_\_\_\_\_  
En ma qualité de représentant légal, inscrit mon enfant aux activités suivantes et atteste, en cas d'inscription à des activités sportives, que celui-ci n'est pas atteint de contre-indications à cette pratique :

1. Intitulé de l'activité: .....

Date du ..... au.....

Heures de .....h..... à.....h.....

2. Intitulé de l'activité: .....

Date du ..... au.....

Heures de .....h..... à.....h.....

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature